

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DES MEMBRES

LE MERCREDI 25 MARS 2026

18 h 30, École de la Passerelle

Local du personnel

PROCÈS-VERBAL

Présences : Mesdames Nathalie Amyot
 Sophie Baron
 Sonia Bonneville
 Sunny Breuil
 Marie-Ève Deschênes
 Brigitte DesRosiers
 Olfa Dhiafoui
 Sammy Jolin
 Virginia Lee Keith
 Marie-Hélène Leclerc
 Koralie Tanguay
 Pierre-Carl Demers
 Monsieur
Absence : Madame Caroline Buteau

1. Ouverture de la séance, présentation des membres et vérification du quorum

Madame Brigitte DesRosiers souhaite la bienvenue à tous. Par la suite, madame Sunny Breuil s'assure du quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18 h 28.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Sunny Breuil souhaite savoir si nous approuvons l'ordre du jour présenté. Madame Marie-Hélène Leclerc propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par madame Sophie Baron.
Adopté à l'unanimité.

CE-26-03-01

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2026

Madame Koralie Tanguay adopte le procès-verbal de la rencontre du 11 février 2026. Celle-ci est secondée par madame Sunny Breuil.

CE-26-03-02

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal de la rencontre du 11 février 2026

Madame Brigitte DesRosiers demande aux enseignantes si le suivi concernant la consultation des élèves a été fait auprès du comité bienveillant. Comme ce suivi devait être réalisé par madame Caroline Buteau, actuellement absente, madame Marie-Hélène Leclerc lui fera un rappel à ce sujet.

5. Questions du public

Aucune

Objets d'information

6. Titulaires, spécialiste et orthopédagogue

Madame Sophie Baron prend la parole et nous souligne que quelques cours d'éducation physique se sont déroulés à l'extérieur. Entre autres, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer la raquette. Elle a également accompagné les élèves lors de la sortie à l'école de cirque, une expérience qu'elle a beaucoup appréciée, tout autant que les élèves.

Madame Sammy Jolin informe que les suivis en orthopédagogie sont repris à l'école Notre-Dame. Par contre, à l'école de la Passerelle, madame Amélie Beaudoin a amorcé ses suivis cette semaine, en raison de son retour en mars. Par ailleurs, madame Sammy Jolin a bonifié sa présence à l'école de la Passerelle à raison d'une demi-journée par cycle, afin d'animer des ateliers auprès des élèves du préscolaire.

Madame Marie-Hélène Leclerc poursuit en soulignant que les enseignantes du préscolaire apprécient le soutien de l'orthopédagogue qui vient animer des ateliers de conscience phonologique en vue de préparer leurs élèves pour la 1^{re} année. Récemment, une activité rassembleuse a permis aux élèves plus âgés de faire la lecture aux plus jeunes, favorisant ainsi le développement des relations interpersonnelles entre eux. Enfin, tous les élèves de l'école se rendront à l'Anglicane demain, à l'exception des élèves de la maternelle 4 ans, en raison de leur jeune âge.

7. Relevé de l'effectif et organisation scolaire provisoire

L'organisation à l'école Notre-Dame demeure inchangée. En revanche, la situation est tout autre à l'école de la Passerelle. Voici la répartition des groupes proposée par l'organisation scolaire :

	Notre-Dame	Passerelle
Passe-partout	0	1 probablement
Maternelle 4 ans	0	1 probablement
Préscolaire 5 ans	3	2
1 ^{re} année	2	1
1 ^{re} -2 ^e année	1	1
2 ^e année	2	1
2 ^e -3 ^e année	0	1
3 ^e année	0	1

Ce à quoi la direction s'oppose fermement. En effet, les cohortes de nos élèves en 1^{re} et 2^e année présentent actuellement des défis importants. Bien qu'elle comprenne la volonté de l'organisation scolaire de procéder ainsi, elle craint qu'une telle organisation entraîne des classes surchargées. Son objectif demeure d'alléger la charge des enseignantes dans la gestion de leur classe.

Madame Sunny Breuil demande le nombre d'inscriptions par école. Voici le détail :

- Passerelle : 148 élèves
- Notre-Dame : 155 élèves

Il est rappelé qu'un nombre maximal d'élèves est établi pour chacun des degrés scolaires et que ces seuils ne devraient pas être dépassés. Toutefois, il arrive que l'organisation scolaire autorise certains dépassements dans les groupes.

Pour la prochaine année scolaire, Madame DesRosiers souhaite proposer les modifications suivantes quant à la répartition des locaux à l'école de la Passerelle :

- La bibliothèque ainsi que le bureau de l'orthopédagogie seraient relocalisés dans le local de musique.
- Les classes de 1^{re}, de 2^e et de 3^e année seraient toutes situées à l'étage.
- Les élèves de maternelle et du préscolaire seraient regroupés au rez-de-chaussée.
- Le local de maternelle 4 ans deviendrait celui dédié à la musique et à l'anglais.

Comme les dimensions du gymnase de l'école Notre-Dame ne répondent pas aux besoins des élèves de 3^e année, il n'est pas possible d'y accueillir cette clientèle. Madame Koralie Tanguay s'informe également que la classe de 3^e année sera redirigée à l'école Saint-Louis-de-France. La direction précise toutefois que cette option ne fait pas partie des orientations envisagées.

Par ailleurs, huit élèves présentant de petits défis feront leur entrée en maternelle 5 ans l'an prochain. Nous anticipons donc que les classes seront davantage sollicitées afin de répondre aux besoins de ces élèves. Pour cette raison, la direction prévoit s'opposer à la décision de l'organisation scolaire. Madame Olfa Dhifaoui s'interroge sur la disponibilité de ressources pour soutenir ces élèves. La direction indique que cela dépendra des budgets alloués et des possibilités qui seront offertes.

8. Présentation du programme d'activité du SDG pour l'année scolaire 2026-2027

Madame Nathalie Amyot précise qu'aucune modification n'a été apportée à son programme, à l'exception de possibles changements concernant le personnel, lesquels dépendront des affectations prévues en fin d'année, ainsi que de l'attribution des locaux.

Objet d'adoption

9. Temps accordé pour chaque matière obligatoire et à option 2026-2027

Madame DesRosiers a proposé, pour la prochaine année, une modification de la grille-matière afin d'ajouter un cours supplémentaire en éducation physique pour les élèves du préscolaire. Elle a consulté les enseignantes de manière anonyme. Voici les résultats concernant les enseignantes qui sont favorables au maintien de la grille-horaire des années précédentes :

80 % oui 20 % non

Madame Sophie Baron a souligné l'appréciation des enseignants à l'égard de cette démarche.

La grille-matière sera maintenue telle que présentée. De belles discussions ont eu lieu entre les enseignants. En tant qu'équipe-école, advenant l'observation de défis psychomoteurs chez les élèves, rien n'empêchera les enseignantes de collaborer avec les spécialistes afin de concevoir et mettre en place des activités adaptées.

CE-26-02-04 Adopté à l'unanimité

Objets de rapports

10. Rapport de la Présidente

Madame Sunny Breuil souligne qu'une mère l'a approché afin de savoir si elle avait le droit de faire signer une pétition visant à rendre la rue Marie-Couture soit à sens unique et y aménager un trottoir. Elle souhaiterait remettre cette pétition à monsieur Daniel Saindon. Madame DesRosiers souligne qu'elle pourra le faire, mais uniquement à l'extérieur de l'enceinte de l'école.

11. Rapport de la responsable au comité de parents

Madame Koralie Tanguay a participé à une rencontre le 16 mars dernier. Le conseil d'administration est actuellement à la recherche d'un membre pour représenter notre secteur. Madame Doucet, régisseuse au CSSDN, était présente afin de sensibiliser les participants aux problématiques de nos cours d'école. Comme solution, elle propose de faire appel à un organisme qui se rend sur le terrain afin de travailler en collaboration avec l'équipe, de proposer des solutions et d'identifier les enjeux propres à chacune des cours d'école.

Il a également été question des campagnes de financement. Plusieurs parents mentionnaient des idées. D'ailleurs, madame Koralie demande si nous aurons besoin de faire une campagne de financement l'an prochain, car elle a des idées en banque.

12. Rapport de la responsable de l'OPP

Madame Koralie Tanguay a créé un groupe Facebook destiné aux parents pour les informer des activités à venir et ainsi les encourager à y prendre part.

13. Rapport de la responsable du service de garde

Madame Nathalie Amyot souligne que la période d'inscription au service de garde s'est globalement bien déroulée. Un taux d'inscription en ligne de 97 % a été atteint à Passerelle et de 86 % à Notre-Dame. Quelques défis ont toutefois été rencontrés, notamment en ce qui concerne les parents séparés et la fréquentation.

Le Marché printanier se déroule bien. Bien qu'il nécessite beaucoup d'organisation de la part des éducatrices, les ventes sont satisfaisantes. Les profits seront présentés lors de la prochaine rencontre.

Le parascolaire a été annulé lors des tempêtes. Une note sera acheminée aux parents afin de les informer des reprises prévues.

Elle nous apprend qu'elle quittera pour sa retraite en juillet 2026.

14. Rapport de la direction

Madame Brigitte DesRosiers souligne que, depuis le retour de la semaine de relâche, les élèves éprouvent davantage de difficulté à reprendre leur rôle d'élève. Cette situation s'est accentuée par la tenue d'une journée pédagogique ainsi que par deux fermetures survenues au retour, ce qui a contribué à un niveau d'excitation élevé chez les élèves et à une augmentation des problèmes de comportement.

Les suivis pédagogiques ont été faits avec les enseignantes et les professionnelles. Elle félicite son équipe puisque la réussite scolaire des élèves se situe, en moyenne, à 80 %. L'équipe démontre un grand dévouement à l'égard de la réussite des élèves.

Par ailleurs, une enseignante d'anglais s'est récemment jointe à l'équipe. Madame Lyne Bouffard agira à titre de mentore afin de l'accompagner.

Enfin, avant la semaine de relâche, les élèves ont pu bénéficier d'une récréation prolongée dans chacun des pavillons, à laquelle ont participé l'ensemble des employés et quelques parents.

15. Levée de l'assemblée

Tous les sujets prévus à l'ordre du jour étant épuisés, madame Sunny Breuil procède à la levée de l'assemblée à 20 h 06.

La prochaine rencontre se tiendra le 6 mai à 18 h 30.

CE-26-03-04

Adopté à l'unanimité.

Sunny Breuil
Présidente

Brigitte DesRosiers
Directrice